



réaliser
les
projets



Ontario
Infrastructure Ontario

Table des matières

Message du président.....	2
Message du chef de la direction.....	3
Réalisations et événements clés 2006-2007.....	5
Événements clés.....	5
Réalisations-clés.....	6
Aperçu de l'organisation.....	7
Mandat et historique de l'organisation.....	7
Structure de l'organisation.....	7
Stratégie d'affaires.....	8
Gouvernance de l'organisation.....	9
Conseil d'administration de la SOTI.....	10
Comités du Conseil d'administration de la SOTI.....	13
Cadres supérieurs de la SOTI.....	14
Cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.....	16
Notre vision.....	16
Notre mission.....	16
Nos facteurs de réussite.....	16
Notre culture.....	17
Rapport de gestion.....	18
Sommaire des bilans financiers.....	18
Évaluation et gestion des risques.....	18
Responsabilité de la comptabilité générale.....	20
États financiers.....	21



Message du président

En ma qualité de président du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de soumettre le rapport annuel d'Infrastructure Ontario pour 2006-2007. Ce rapport retrace les réalisations financières et opérationnelles les plus importantes de notre société et comprend les états financiers vérifiés pour son premier exercice financier complet, terminé le 31 mars 2007.

Au cours de la dernière année, Infrastructure Ontario a vu son portefeuille de projets d'infrastructure de grande envergure progresser de façon importante. La société réalise ces projets par le biais du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, une approche « fabriquée en Ontario » qui utilise le financement du secteur public pour reconstruire l'infrastructure essentielle de manière stratégique, en temps voulu et selon les budgets établis, tout en veillant à ce que les biens conservent leur statut de propriété publique et restent sous le contrôle du secteur public. La quantité impressionnante de travail accompli est sans précédent.

Durant l'exercice, la structure de l'organisation a également connu des changements importants. En juillet 2006, la Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure a été adoptée, fusionnant l'ancien Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) et Infrastructure Ontario. En décembre 2006, le programme de prêts a été élargi en vue d'y inclure toutes les dépenses d'infrastructure engagées par les municipalités et les universités, de même que plusieurs nouvelles catégories d'emprunteurs admissibles qui comprennent les services d'électricité locaux, les sociétés de transport, les collèges fédérés et affiliés aux universités et les fournisseurs de soins de santé de longue durée sans but lucratif.

La fusion de l'ancien OSIFA et d'Infrastructure Ontario a également entraîné la création d'un nouveau Conseil d'administration. Ce Conseil s'est réuni plusieurs fois depuis la fusion, et j'aimerais remercier tous ses membres pour leur apport et leur diligence. Infrastructure Ontario continuera à respecter les normes les plus strictes en matière de bonne gouvernance et de transparence.

En dernier lieu, j'aimerais remercier, de la part du Conseil d'administration, David Livingston, son équipe de direction, ainsi que tout le personnel dévoué d'Infrastructure Ontario pour leur participation et leur travail exceptionnels tout au long de l'année.

*D. Anthony Ross
Président*

Message du chef de la direction

L'année stimulante qui vient de s'écouler a été porteuse de croissance, de développement et de consolidation pour Infrastructure Ontario.

Avec un portefeuille de plus de 40 projets d'infrastructure de grande envergure, le succès soutenu du programme de prêts de l'OSIFA et le lancement de son projet de services consultatifs, Infrastructure Ontario est en mesure de prendre sa place parmi les leaders mondiaux en matière de réalisation de projets d'infrastructure.

Croissance

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2007, Infrastructure Ontario a réalisé 18 projets d'une valeur approximative de 6,3 milliards de dollars :

En construction

- Hôpital Montfort (Ottawa)
- Centre régional de santé de North Bay
- Quinte Health Care
- Hôpital régional de Sudbury

DDP ouverte

- Bluewater Health (Sarnia)
- Hôpital de la région de Sault
- Rouge Valley Health System

DDQ clôturée, les soumissions sont en cours d'examen

- Hamilton Health Sciences (3 projets)
- Centre de soins de santé Runnymede
- Centre régional de cancérologie de l'Hôpital d'Ottawa
- Système de santé de Niagara
- London Health Sciences Centre
- Centre de technologie de l'information du MSG

De plus, 20 projets supplémentaires ont été annoncés publiquement mais n'en sont pas encore à l'étape de l'appel d'offres.

Sélection de l'équipe chargée de réaliser le projet

- Centre des sciences de la santé Sunnybrook
- Palais de justice de Durham

DDP clôturée, les soumissions sont en cours d'examen

- St. Joseph's Health Care – London
- Trillium Health Centre
- Établissement de justice pour la jeunesse



Développement

Le programme de prêts de l'OSIFA a continué à grandir. En décembre, la gamme des projets admissibles au programme a été élargie, et de nouvelles catégories d'emprunteurs y ont été ajoutées. Le programme peut maintenant financer toutes les dépenses d'infrastructure engagées par les municipalités :

- les postes de police et les casernes de pompiers;
- les édifices administratifs et les installations de loisirs;
- les projets d'économies d'énergie;
- les traversiers, les quais et les aéroports;
- les ambulances, les chasse-neige et les autres véhicules;
- tous les projets anciennement admissibles (les routes, les ponts, les aqueducs, les égouts, les logements sociaux, les transports en commun, etc.).

Le programme de prêts accepte également les demandes de nouveaux emprunteurs :

- les corporations municipales (les services d'électricité, les transports en commun et les sociétés d'habitation locales);
- les universités et les collèges qui y sont affiliés, de même que les collèges fédérés;
- les fournisseurs de soins de santé de longue durée sans but lucratif;
- les centres de soins palliatifs.

En date du 31 mars 2007, 2,7 milliards de dollars d'engagements de prêts appuyaient 869 projets pour 170 clients du secteur parapublic.

Consolidation

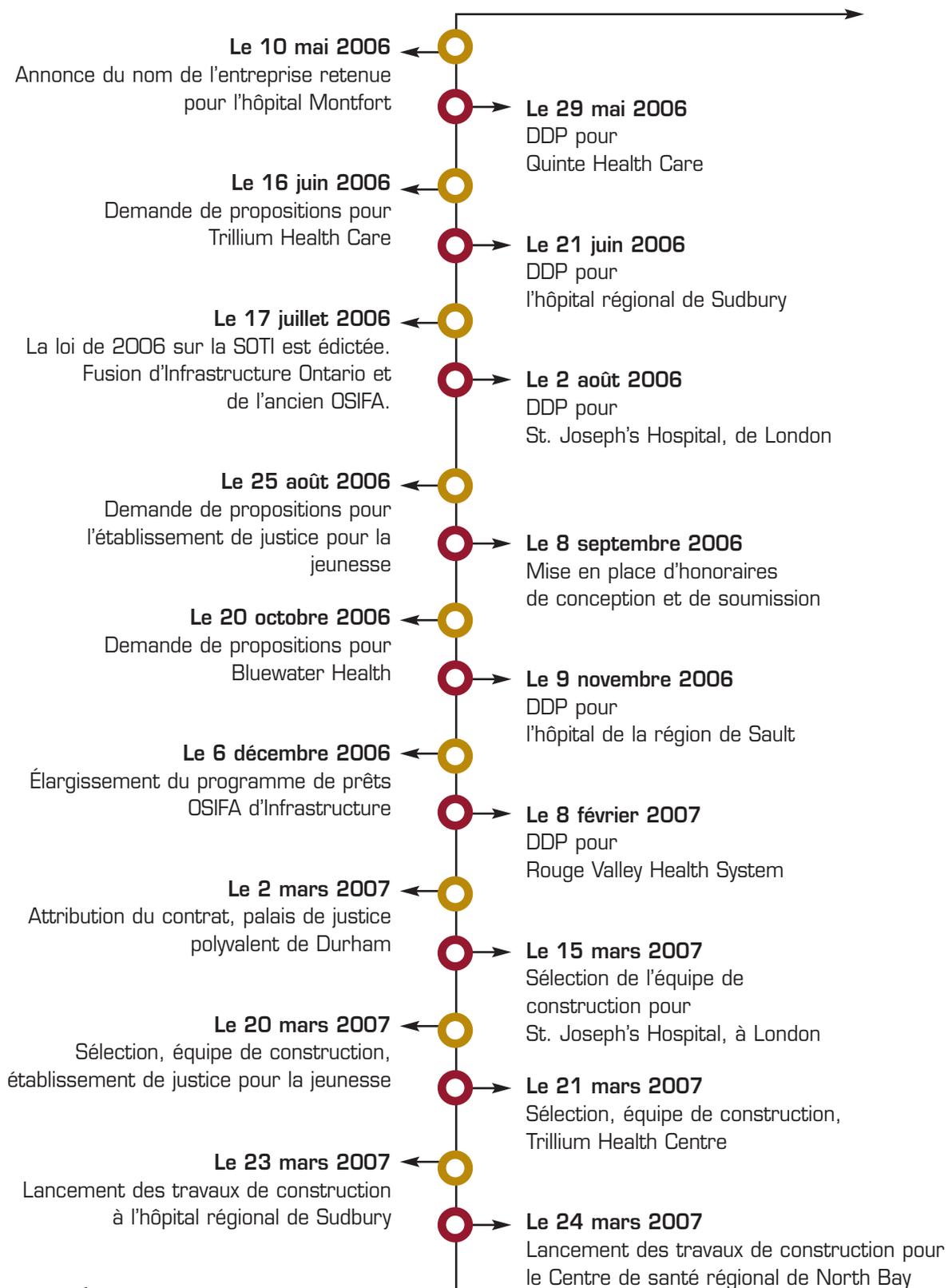
Infrastructure Ontario est un organisme motivé, dévoué et axé sur les résultats, composé de plus de 130 professionnels dont les efforts visent à solidifier son excellente réputation. Nous voulons que l'industrie nous connaisse comme des négociateurs exigeants (mais justes), qui agissent dans l'intérêt public. Nous souhaitons que nos clients voient en nous un organisme averti et efficace, décidé à répondre à leurs besoins. Nous désirons que notre actionnaire, le gouvernement de l'Ontario, sache qu'Infrastructure Ontario est un organisme responsable qui livre aux contribuables des biens de grande valeur dans les délais prescrits.

Au cours de la prochaine année, et durant les années à venir, nous continuerons à travailler pour solidifier cette réputation. L'équipe d'Infrastructure Ontario se réjouit des défis et des occasions à venir, tout comme de la possibilité de réaliser de nouveaux projets.

*J. David Livingston
Président et chef de la direction*

Réalisations et événements clés 2006-2007

Événements clés



Réalisations-clés

Le portefeuille des projets d'infrastructure de grande envergure d'Infrastructure Ontario a progressé de façon considérable. En date du 31 mars 2007, les travaux de construction de quatre projets avaient déjà été lancés, et ils étaient prêts à débiter pour cinq autres. Quatre projets avaient atteint le stade de la demande de propositions, et une courte liste de promoteurs avait été dressée pour six autres.

Le dernier exercice financier a été empreint d'innovation. Grâce au soutien et aux suggestions d'une multitude de parties intéressées, Infrastructure Ontario a participé à l'élaboration d'un devis descriptif générique (generic output specifications) à l'intention des projets d'hôpitaux bénéficiaires du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement. Ce devis contient les critères de conception et les exigences de production qui s'appliqueront à l'avenir à tous les projets d'hôpitaux (CF, CCFE et projets traditionnels) dont la conception n'est pas encore achevée.

Infrastructure Ontario a également mis en place des honoraires de conception et de soumission pour les projets CCFE. Ces montants couvrent en partie les coûts engagés durant la préparation de propositions, et, grâce à eux, nous espérons attirer des offres de compagnies de différentes tailles et de domaines de spécialisation variés.

De concert avec le gouvernement provincial, nous avons amélioré et valorisé le processus de planification des immobilisations.

Nous avons créé, pour les accords relatifs aux projets, des documents normalisés qui reflètent le raffinement de notre savoir-faire ainsi que notre réceptivité aux caractéristiques du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Infrastructure Ontario a établi des relations de travail productives et a signé des protocoles d'entente avec ses partenaires du milieu hospitalier.

Nous avons recruté plus de 100 professionnels motivés et hautement qualifiés pour faire avancer le mandat d'Infrastructure Ontario. Ils ont joué un rôle déterminant dans l'établissement de notre excellente réputation.

Nous avons mis en place dans l'ensemble de l'organisme des directives et des systèmes (c.-à-d. des règles relatives à l'équipement) qui régissent les projets du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Le mandat d'Infrastructure Ontario comprend présentement plus de 40 projets d'infrastructure de grande envergure. Toutefois, l'organisation s'impose de plus en plus comme un leader en matière de réalisation de projets d'infrastructure et, puisque son portefeuille de projets prendra nécessairement de l'ampleur, elle pourra alors réaliser encore plus de projets d'hôpitaux, de palais de justice et d'établissements correctionnels.

Le ministre Caplan a annoncé que l'OSIFA avait franchi une étape importante en atteignant un milliard de dollars en prêts consentis à ses emprunteurs municipaux.

Avec la fusion de l'OSIFA et d'Infrastructure Ontario, la division du développement des activités et des services ministériels a été en mesure d'étendre son offre de services au-delà du financement des projets admissibles au programme de prêts de l'OSIFA. Elle offre désormais :

- de l'aide pour définir et évaluer différentes méthodes de réalisation de projets d'infrastructure; et
- de l'aide et du soutien pour réaliser l'aménagement en infrastructure conformément aux pratiques exemplaires.

La division du développement des activités et des services ministériels a géré la mise en oeuvre de la première phase d'une initiative de quatre milliards de dollars intitulée Lieux propices à l'apprentissage, soit un programme de financement de 700 millions de dollars consacré aux conseils scolaires désireux de renouveler ou de construire des immobilisations.

Le programme de prêts de l'OSIFA a été élargi de nouveau en décembre 2006 en vue d'y inclure toutes les dépenses en immobilisations engagées par les municipalités et les universités, de même que celles de certains nouveaux emprunteurs :

- les fournisseurs de soins de santé de longue durée sans but lucratif;
- les collèges fédérés et affiliés; et
- les corporations municipales.

Enfin, Infrastructure Ontario a pris en charge l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure rurale, un programme ponctuel non renouvelable de 140 millions de dollars qui a pour but d'aider les petites localités et les municipalités rurales à fournir une infrastructure locale sécuritaire et fiable.

Aperçu de l'organisation

Mandat et historique de l'organisation

Infrastructure Ontario est une société de la Couronne dédiée à la gestion des projets de renouvellement de l'infrastructure les plus importants et les plus complexes de la province, en veillant à ce qu'ils soient réalisés en temps voulu et selon le budget établi.

En 2005, le gouvernement a mis en oeuvre ReNouveau Ontario 2005-2010, un plan d'investissements stratégiques de 30 milliards de dollars pour combler l'important déficit d'infrastructure publique et se préparer à la croissance de la province. Infrastructure Ontario est un élément essentiel de ce plan.

Notre travail est guidé par les principes décrits dans le cadre de travail du gouvernement, Pour un avenir meilleur, qui veille à la conservation de la propriété et

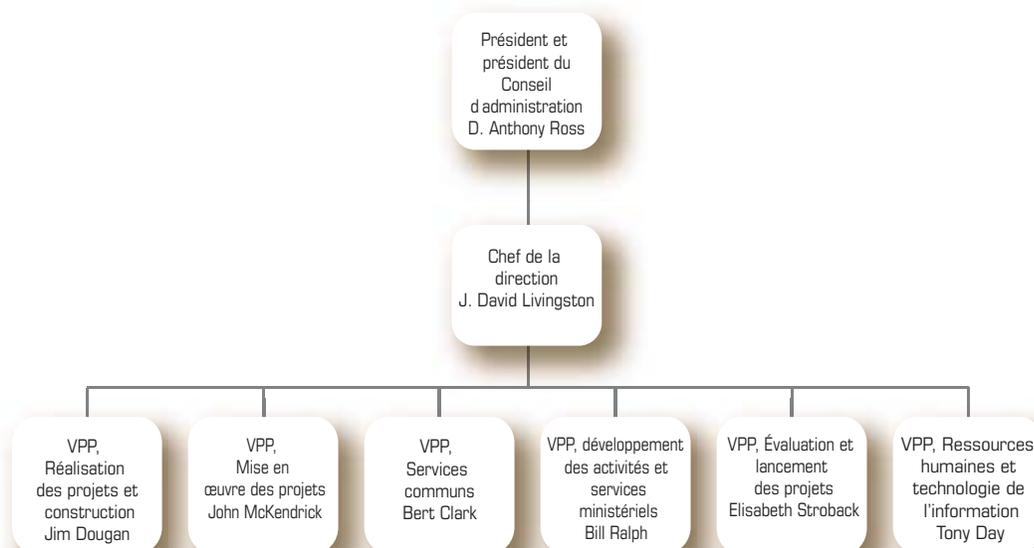
du contrôle publics de l'actif principal tel que les hôpitaux, les écoles et les installations de gestion des eaux et des eaux usées. Par l'entremise de son programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, Infrastructure Ontario utilise le financement du secteur privé pour réaliser des projets complexes et de grande envergure afin de reconstruire l'infrastructure essentielle de manière stratégique tout en respectant les délais et les budgets prévus. Infrastructure Ontario permet également aux municipalités, aux universités et aux autres organismes publics de la province d'accéder à des prêts abordables pour construire et renouveler l'infrastructure publique locale. De plus, Infrastructure Ontario offre au secteur parapublic des services consultatifs relatifs à l'aménagement en infrastructure.



Structure de l'organisation

Infrastructure Ontario est divisée en sept secteurs fonctionnels illustrés dans l'organigramme ci-dessous :

- Haute direction;
- Division de la réalisation des projets et de la construction;
- Division de la mise en oeuvre des projets;
- Division des services communs;
- Division du développement des activités et des services ministériels; et
- Division de l'évaluation et du lancement des projets;
- Ressources humaines et technologie de l'information.



La haute direction comprend le président du Conseil d'administration et le chef de la direction. Par l'entremise de son président, le Conseil d'administration rend compte de ses activités au ministre responsable. Le chef de la direction est en charge de l'élaboration de l'orientation stratégique d'Infrastructure Ontario et de l'atteinte des objectifs généraux de l'organisation. En supervisant l'équipe de direction et le personnel d'Infrastructure Ontario, le chef de la direction crée une culture organisationnelle qui préconise l'intégrité et le respect. Ce faisant, il permet à l'organisation d'attirer, de conserver et de motiver un groupe diversifié d'employés talentueux. Le chef de la direction est également tenu de veiller à l'efficacité des communications et à la pertinence des liens qui unissent Infrastructure Ontario et les parties intéressées.

Ensemble, la division de la réalisation des projets et de la construction ainsi que la division de la mise en oeuvre des projets planifient, conçoivent et réalisent les projets d'infrastructure publique de grande envergure qui leur sont confiés. Le travail de ces deux divisions s'étend de la gestion de l'approvisionnement et de la négociation de contrats avec les consortiums du secteur privé, à la gestion de projets qui commence avec la pose de la première pierre et se termine en même temps que les travaux de construction.

Les services communs fournissent des ressources et des services consultatifs relatifs à la réalisation de projets particuliers. Cette division s'occupe également des communications, des services financiers et juridiques, et de l'approvisionnement des projets des divisions chargées de la réalisation.

La division du développement des activités et des services ministériels est responsable du programme de prêts et des services consultatifs d'Infrastructure Ontario. Ce groupe offre aux municipalités de l'Ontario et à ses partenaires du secteur public des prêts abordables pour construire et renouveler l'infrastructure publique locale. Cette division fournit également à l'organisation entière le financement, les communications et les conseils juridiques ou les recommandations en matière de relations d'entreprise qui lui sont utiles.

La division de l'évaluation et du lancement des projets prend en charge le développement et la planification initiale des projets potentiels du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement. Certains de ces projets du secteur parapublic sont envisagés en tant que projets traditionnels, alors que d'autres font déjà l'objet de planification sommaire.

Les ressources humaines et la technologie de l'information souhaitent améliorer la capacité d'Infrastructure Ontario de répondre à ses propres besoins en matière de technologie de l'information et de gestion des ressources humaines. Cette division a, entre autres, créé la stratégie de rémunération du personnel et de la direction. C'est elle qui permet à Infrastructure Ontario de recruter et de conserver le talent dont elle a besoin et d'augmenter sa productivité par le biais de la technologie.

Stratégie d'affaires

Infrastructure Ontario restera un organisme d'aménagement et de réalisation de projets d'infrastructure. Plusieurs stratégies ont été mises en place pour s'assurer que nous miserons sur le succès obtenu dès nos débuts.

Tout d'abord, nous continuerons à gérer nos projets selon les délais, l'envergure et le budget établis. Infrastructure Ontario supervise actuellement la réalisation de plus de 40 projets et, grâce à nos efforts ciblés et soutenus, nous veillerons à ce que ces projets soient attribués aux meilleurs soumissionnaires.

En second lieu, dès le début des travaux de construction de nos projets, nous veillerons à ce qu'ils soient terminés selon les délais, l'envergure et le budget requis. Notre mandat ne prendra fin que lorsque nos projets seront terminés.

Ensuite, nous créerons de nouvelles occasions d'affaires par l'entremise de quatre volets de nos activités : la planification des immobilisations provinciales; les activités de la division de l'évaluation et du lancement des projets; la prestation de prêts; et les services consultatifs destinés au secteur parapublic. Infrastructure Ontario mettra également en oeuvre sa stratégie de marketing élaborée au début de 2007.

La satisfaction de nos clients et des parties concernées par nos activités fera également partie de nos priorités. Au début de l'année civile 2007, nous avons effectué notre premier sondage en vue de mesurer la satisfaction des clients et des partenaires d'Infrastructure Ontario. Nous avons également mené une enquête auprès des employés pour obtenir leurs opinions concernant les forces de l'organisation ainsi que les domaines auxquels il nous faudrait porter une

attention particulière. Nous utilisons présentement les résultats comme points de repère pour les améliorations futures.

En dernier lieu, nous atteindrons les objectifs financiers et commerciaux de notre organisation, car la solidité de nos finances devrait être égale à notre succès sur le terrain.

Gouvernance de l'organisation

La structure de gouvernance de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (Infrastructure Ontario) est établie dans la Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure.

Infrastructure Ontario est une société sans capital-actions dirigée par les membres de son Conseil d'administration. Ces derniers sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, tout comme le président du conseil et le chef de la direction. Cette structure de gouvernance veille à ce que les activités d'Infrastructure Ontario soient menées conformément aux règlements, aux politiques et aux lignes directrices du gouvernement.

Conformément à l'engagement d'Infrastructure Ontario en matière de bonne gouvernance, la société rédige un rapport annuel qui doit être conforme aux lignes directrices du Conseil de gestion du gouvernement, être approuvé par le Conseil et être soumis au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique pour présentation à l'Assemblée législative.

Le Conseil d'administration fournit une surveillance stratégique en fonction des objectifs de la société. Le Conseil est également responsable de l'approbation des politiques d'évaluation et de gestion des risques, ainsi que de l'attribution de primes de rendement. Il approuve les projets qui conviennent à l'envergure et au plafond de dépenses fixés. Il supervise les cadres supérieurs, vérifie la conformité aux lois qui régissent la société, aux contrôles internes, aux procédures de vérification efficaces et aux exigences de déclaration. En dernier lieu, il doit également offrir conseils et consultations au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique et aux cadres supérieurs.



Conseil d'administration de la SOTI

Tony Ross Président



Tony Ross est président du conseil d'Infrastructure Ontario. Avant cela, M. Ross a travaillé comme consultant en affaires pour RG Group où il était chargé de conseiller, entre autres, la Financière Manuvie, le gouvernement de Terre-Neuve, l'Université de Toronto, l'Université York, le Centre des congrès d'Ottawa, Hydro One, TD Valeurs Mobilières, Merrill Lynch Canada, l'Hôpital de Scarborough et Telus.

Avant de se joindre à RG Group, M. Ross était vice-président du conseil de Merrill Lynch, où il dirigeait les activités du groupe des marchés de capitaux.

Administrateur et président depuis : le 2 novembre 2005

Fin de son mandat actuel : le 1er mai 2008

Membre du comité de gouvernance et de rémunération

Non indépendant (Président de la société à temps plein)

Felix Chee



Felix P. Chee a longtemps travaillé dans les secteurs public et privé. Il est président et chef de la direction de la University of Toronto Asset Management Corporation (UTAM) et a été vice-président des affaires commerciales à l'Université de Toronto.

Avant d'entrer au service de l'Université de Toronto, il a travaillé comme vice-président directeur et chef des investissements à la Financière Manuvie, vice-président principal des finances générales à Ontario Hydro Corporation; et comme agent principal des investissements à la Société Financière Internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale.

Administrateur depuis : le 2 novembre 2005

Fin de son mandat actuel : le 1er novembre 2008

Membre du comité de surveillance du crédit (Président)

Indépendant

Patrick J. Dillon



Patrick J. Dillon est directeur des affaires et secrétaire-trésorier au Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario depuis 1997.

Il a commencé à travailler dans le domaine de la construction comme apprenti électricien en 1961 et est devenu ouvrier spécialisé en 1966. Fort de 18 ans d'expérience en construction, il a été élu directeur des affaires de la section locale 105 de l'International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW). En 1991, il a été élu président exécutif du IBEW Construction Council of Ontario où il a créé le très efficace Provincial Organizing Department.

Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du Conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT). En outre, il siège au Conseil d'administration des organismes suivants : Ontario Construction Secretariat (OCS), Construction Safety Association of Ontario (CSAO), Conseil sectoriel de la construction du Canada et De Novo Treatment Centre. Il a également été membre de la Hamilton Harbour Commission.

Administrateur depuis : le 6 septembre 2006

Fin de son mandat actuel : le 5 septembre 2009

Membre du comité de surveillance du crédit

Indépendant

J. David Livingston
Président et chef de la direction



J. David Livingston possède plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie des services financiers, au sein de laquelle il a finalement accédé au poste de vice-président principal au Groupe Financier Banque TD.

M. Livingston a obtenu un B.Sc. de l'Université Western Ontario en 1973 et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Queen en 1976. Il est directeur de Cancer de l'ovaire Canada et de la Société d'aide à l'enfance de Toronto. Il est également membre du comité de l'immobilier de la Société d'aide à l'enfance de Toronto et du comité des bourses de la Children's Aid Foundation. M. Livingston et son épouse ont deux enfants adultes.

Administrateur depuis : le 21 novembre 2005

Fin de son mandat actuel : le 20 novembre 2008

Non indépendant (Président et chef de la direction de la société)

Gadi Mayman



À titre de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable des programmes de gestion des emprunts et des dettes de la province et de la liaison avec le secteur bancaire et les marchés de capitaux. Il

est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Avant d'entrer au service du ministère des Finances de l'Ontario, M. Mayman a travaillé comme agent du trésor à la Société pour l'expansion des exportations à Ottawa et à la Division internationale de la Banque TD.

M. Mayman est également membre du Conseil d'administration de l'Agence ontarienne des eaux.

Administrateur depuis : le 2 novembre 2005

Fin de son mandat actuel : le 1er novembre 2007

Membre du comité de surveillance du crédit

Non indépendant (Chef de la direction de l'Office ontarien de financement)

Isabel Meharry



Isabel Meharry est vice-présidente des finances, secrétaire-trésorière et chef des finances à Green Shield Canada, société spécialisée en administration et en programmes de soins médicaux et dentaires collectifs et personnels.

Mme Meharry possède plus de 25 années d'expérience à titre de haut dirigeant dans le domaine des finances et de l'exploitation. Avant de se joindre à Green Shield Canada, elle était présidente et chef de la direction de Financial Executive International Canada. Elle a également été conseillère de direction auprès du président du conseil et du chef de la direction de la Financière Sun Life du Canada à Hong Kong, vice-présidente à la direction de Aviva Insurance Company, chef des finances de Insurance Corporation of British Columbia et vérificatrice en chef à North American Life Insurance Company (qui fait désormais partie de Manuvie).

Mme Meharry siège à plusieurs conseils d'administration et elle a récemment été élue au conseil de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Elle détient un MBA de l'Université York, le titre de comptable agréé, de Certified Fraud Examiner, de Certified Public Accountant et de Chartered Director.

Administratrice depuis : le 24 août 2006

Fin de son mandat actuel : le 23 août 2009

Membre du comité de vérification (Présidente)

Indépendante

Linda Robinson



Linda Robinson est associée principale et présidente du service national du droit des affaires chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats canadien de premier plan. Mme Robinson est avocate en droit des sociétés, spécialisée dans les secteurs des fusions et acquisitions, de la restructuration des entreprises et des finances et des questions concernant les actionnaires. Mme Robinson s'intéresse depuis toujours au renouvellement de l'infrastructure et détient un M.Sc. en études urbaines et planification régionale de la London School of Economics.

Administratrice depuis : le 21 février 2007

Fin de son mandat actuel : le 20 février 2010

Membre du comité de gouvernance et de rémunération (Présidente)

Indépendante



Jim Schwindt



Jim Schwindt est un ingénieur professionnel qui a commencé sa carrière chez Traugott Construction Limited en 1973 comme préposé aux devis et chef de projet. Il a été promu directeur général en 1978 et est

devenu président et associé principal en 1982, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite à la fin de 2005.

Tout au long de sa carrière, M. Schwindt a été administrateur et président du conseil de nombreuses associations, notamment le Council of Ontario Construction Association, la Ontario General Contractors Association et la Grand Valley Construction Association.

M. Schwindt a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées et en génie civil de l'Université de Waterloo en 1973.

Administrateur depuis : le 21 février 2007

Fin de son mandat actuel : le 20 février 2010

Membre du comité de vérification

Indépendant

Darija Scott



Darija Scott est directrice générale et co-fondatrice de SCOTT Associates Architects Inc., créée en 1987. La société torontoise offre des services de consultation à l'échelle internationale pour des projets d'infrastructure publics

et privés qui sont devenus le domaine de spécialisation de Mme Scott. Celle-ci a travaillé un peu partout dans le monde sur divers projets prestigieux de privatisation de réseaux de transport, notamment aux côtés de Lockheed et Hughes, Bouygues et Skanska, British Aerospace, les Aéroports de Paris, et diverses administrations aéroportuaires.

Sa société d'architectes, SCOTT Associates, a conçu l'aérogare 3 de l'aéroport Pearson de Toronto et s'occupe de projets importants à Pearson, dont la conception du nouveau garage de 13 200 véhicules pour la nouvelle aérogare et la modernisation et l'agrandissement de l'aérogare 3.

Mme Scott dirige les divisions du développement des affaires de la société au Canada et aux États-Unis.

Administratrice depuis : le 24 août 2006

Fin de son mandat actuel : le 23 août 2009

Membre du comité de gouvernance et de rémunération

Indépendante

Harry Swain



Harry Swain est un conseiller en gestion dont les recommandations ont aidé plusieurs chefs d'entreprises et de nombreuses sociétés. Il a travaillé comme spécialiste des services bancaires d'investissement

internationaux et administrateur général de Hambros Canada Inc, et, plus tard, comme directeur des services bancaires d'investissement de SG Canada.

C'est en qualité de sous-ministre du gouvernement fédéral que M. Swain a accumulé l'expérience impressionnante dont il jouit en matière de politique publique. Auteur accompli, il écrit sur des enjeux de politique publique dont le registre va de l'eau et de l'environnement jusqu'au développement régional.

Administrateur depuis : le 2 novembre 2005

Fin de son mandat actuel : le 1er novembre 2007

Membre du comité de vérification

Indépendant



Comités du Conseil d'administration de la SOTI

Comité de vérification

Le comité de vérification est chargé du suivi de la gestion des risques et a la responsabilité de la publication des rapports financiers d'Infrastructure Ontario. Il relève du Conseil d'administration et le seconde en s'acquittant de la surveillance de l'exposition aux risques engendrés par les opérations financières d'Infrastructure Ontario.

Comité de surveillance du crédit

L'objectif du comité de surveillance du crédit est de s'assurer qu'Infrastructure Ontario respecte les règles et les méthodes d'approbation de crédit entérinées par le Conseil d'administration. Il recommande aussi certaines mesures au Conseil et suit de près le profil de risque du portefeuille de prêts de la société.

Comité de gouvernance et de rémunération

Le comité de gouvernance et de rémunération fait des recommandations au Conseil concernant sa composition et celle de ses comités, et préconise le respect d'un ensemble de principes de gouvernance d'entreprise qui encouragent l'établissement d'une culture de gouvernance saine au sein d'Infrastructure Ontario. Ce comité est également responsable du réexamen de la

rémunération du chef de la direction, au sujet de laquelle il émet aussi des recommandations. En outre, il surveille les primes des employés et les dépenses générales des ressources humaines d'Infrastructure Ontario.

Rémunération des administrateurs

Tous les administrateurs qui ne sont pas des employés d'Infrastructure Ontario reçoivent des honoraires annuels de 5 000 \$. En outre, ils sont rémunérés pour chaque réunion à laquelle ils assistent, à raison de 500 \$ par réunion. Ils sont également remboursés pour les frais de déplacement et les autres dépenses engagées pour assister aux réunions ou pour exercer leurs fonctions d'administrateurs.

Divulgence des traitements dans le secteur public

Infrastructure Ontario est assujettie à la Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public qui l'oblige à déclarer les traitements d'un montant supérieur à 100 000 \$. En vue de l'application de la Loi, les traitements comprennent les primes et les bénéfices imposables effectivement reçus au cours de l'année, tels que déclarés aux fins de l'impôt sur le revenu.



Cadres supérieurs de la SOTI

J. David Livingston – Président et chef de la direction

À titre de président et de chef de la direction d'Infrastructure Ontario, J. David Livingston dirige la société de la Couronne chargée d'entreprendre des projets de grande envergure pour le gouvernement de l'Ontario. Sous la direction de M. Livingston, Infrastructure Ontario devient rapidement un intervenant de poids dans l'un des programmes d'aménagement de l'infrastructure les plus dynamiques du Canada.

M. Livingston est un conférencier très sollicité en matière d'aménagement et de diversification des modes de financement et d'approvisionnement de l'infrastructure. Ses 30 années d'expérience dans le secteur des finances, au terme desquelles il est devenu vice-président, expansion de l'entreprise du Groupe Financier Banque TD, l'ont conduit à Infrastructure Ontario où il a été chargé de créer une équipe de spécialistes des secteurs privé et public, capable d'utiliser des outils innovants pour réaliser des projets complexes selon les délais et les budgets prévus.

M. Livingston a obtenu un B.Sc. de l'Université de Western Ontario en 1973 et un M.B.A. de l'Université Queen en 1976. Il est directeur de Cancer de l'ovaire Canada et de la Société d'aide à l'enfance de Toronto. Il est également membre du comité de l'immobilier de la Société d'aide à l'enfance de Toronto et du comité des bourses de la Children's Aid Foundation. M. Livingston et son épouse ont deux enfants adultes.

Bert Clark – VPP, Services communs

Bert s'est joint à Infrastructure Ontario dès ses débuts, et depuis, il y joue un rôle essentiel dans la réalisation de projets commercialement raisonnables et faciles à financer.

Avant d'entrer au service d'Infrastructure Ontario, Bert a occupé plusieurs postes supérieurs au sein du gouvernement, y compris celui de conseiller spécial du cabinet du premier ministre de l'Ontario. Dans le cadre de ses fonctions, il fournissait au premier ministre des conseils en matière de planification et dirigeait l'élaboration du plan quinquennal d'investissement dans l'infrastructure ainsi que celle du budget d'immobilisations 2004-2005.

Avant d'être à l'emploi du gouvernement, Bert était avocat d'un cabinet privé chargé du droit commercial pour Osler, Hoskin and Harcourt LLP.

Bert détient un baccalauréat en droit de l'Université Queen, une maîtrise en droit de l'Université Duke et un B.A. de l'Université McGill.

Ce sont sa créativité, sa soif d'innovation et son désir de participer à la fondation d'un nouvel organisme qui ont incité Bert à s'allier à Infrastructure Ontario.

Tony Day – VPP, Ressources humaines et technologie de l'information

Maintenant fort de plus de 30 ans d'expériences variées au niveau supérieur des ressources humaines et de la technologie de l'information des secteurs public et privé de trois provinces, Tony a commencé sa carrière dans le domaine de la restructuration d'activités et de l'élaboration de systèmes de cartes de crédit ou de comptabilité financière et analytique dans le secteur privé (Consolidated Bathurst et une grande banque). Plus tard, il a travaillé à la création et à la mise en oeuvre de plusieurs systèmes d'information, généralement consacrés aux ressources humaines, chez Siemens, aux ministères du Transport et de l'Éducation, ainsi qu'au bureau du Conseil des ministres.

Au cours des dix dernières années, Tony a utilisé son expérience en matière de ressources humaines pour guider les organisations tentant de définir leur plan d'activités et pour mener à bien des restructurations et des transformations en profondeur. Il a récemment aidé le ministère du Travail à relever des défis difficiles et a réorganisé les méthodes de prestation des services de ressources humaines.

Intéressé à construire une organisation à partir d'un concept et souhaitant atteindre les résultats inhérents à notre domaine d'activités, Tony s'est joint à Infrastructure Ontario. Il aimerait être reconnu pour avoir conçu et doté en personnel un organisme qui résistera au temps, une société dont les employés seront réellement fiers.

Jim Dougan – VPP, Réalisation des projets et construction

L'impressionnant parcours de carrière de Jim fait état de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement et de la construction. La liste des postes qu'il a occupés comprend celui de responsable et de signataire autorisé pour les deux plus importants projets de construction d'infrastructure au Canada. En tant que président et directeur de l'exploitation de Falls

Management Company, Jim a géré avec succès un projet d'un milliard de dollars, la construction du Fallsview Casino Resort, un hôtel de 2,5 millions de pieds carrés situé à Niagara Falls, en Ontario. En qualité de directeur de l'exploitation de la plus grande société de construction et d'aménagement d'infrastructure cotée en bourse au Canada, BFC Construction Group (maintenant connue sous le nom d'Aecon Group Inc.), il a dirigé un projet de 1 849 milliards de dollars pour l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, l'aménagement du nouveau Terminal no 1 de 4,4 millions de pieds carrés. Il a également représenté les intérêts des entrepreneurs durant le projet du Terminal no 1 et ceux du propriétaire pendant celui du Fallsview Casino Resort.

C'est l'occasion d'utiliser ses connaissances et l'ensemble de ses compétences approfondies du secteur privé pour « faire une différence » dans la vie des contribuables de l'Ontario qui a incité Jim à se joindre à Infrastructure Ontario.

À l'extérieur du travail, Jim est entraîneur de soccer juvénile.

John McKendrick – VPP, Mise en oeuvre des projets

En tant que vice-président principal, Mise en oeuvre des projets, John est responsable de l'approvisionnement et de la gestion de projets d'infrastructure publique de grande envergure. Avant son entrée en fonctions, John occupait le poste de sous-ministre adjoint, Financement et approvisionnement en matière d'infrastructure. John a également travaillé en tant que directeur de la division du financement général de l'Office ontarien de financement où il a été impliqué dans le financement d'un grand nombre de projets d'infrastructure pour des hôpitaux, des conseils scolaires, des universités, des organismes de transports et des organismes de la Couronne. Il a également utilisé d'autres types de financement, y compris le financement reposant sur l'actif. Avant cela, John a occupé plusieurs postes de niveau supérieur dans la fonction publique de l'Ontario, entre autres à l'Office ontarien de financement, au ministère des Finances et au Conseil du Trésor.

John a un B.A. en économie de l'Université Wilfrid Laurier et un M.A. en économie de l'Université McMaster.

John aimerait rappeler à nos partenaires du secteur public qu'Infrastructure Ontario est un précieux allié qui les aidera à atteindre leurs objectifs tout en réduisant les coûts pour les contribuables.

Bill Ralph – VPP, Développement des activités et services ministériels

Avec plus de 25 ans d'expérience en gestion au sein du gouvernement de l'Ontario, Bill est un leader expérimenté, apte à façonner le financement et la réalisation des projets d'infrastructure en Ontario. Il a fondé l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) – un programme de prêts innovateur, abordable et efficace pour les projets d'immobilisations, le premier du genre au Canada. Avant la création de l'OSIFA, Bill a dirigé l'élaboration du cadre de planification, de financement et d'approvisionnement de l'infrastructure en Ontario, de même qu'un grand nombre de projets prestigieux pour le ministère des Finances.

Son poste actuel à Infrastructure Ontario permet à Bill de continuer à jouer un rôle primordial dans le développement de l'avenir des dépenses en immobilisations en Ontario. Il encourage ainsi l'adoption du cadre de travail Pour un avenir meilleur dans l'ensemble du secteur parapublic et l'augmentation de l'efficacité de la réalisation des investissements en immobilisation.

Bill est titulaire d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie de l'Université Queen et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York. Lui et son épouse Lezlie ont trois enfants : deux garçons et une fille.

Elisabeth Stroback – VPP, Évaluation et lancement des projets

Elisabeth possède plusieurs années d'expérience en tant que cadre supérieur responsable de l'aménagement et de l'investissement immobilier, de la gestion immobilière, de l'urbanisme municipal, de la gestion de projets et des conseils pour des projets d'immobilisations dans les domaines de la santé et des affaires immobilières. En qualité de présidente et de propriétaire de Tanalex Corporation, une société qui offre à ses clients (qui proviennent majoritairement du secteur des soins de santé) des services de gestion de projets et de consultation en matière de planification, d'approbation et de financement, Mme Stroback a pris en charge le processus de réaménagement, de planification et d'approbation du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Avant 1999, Elisabeth travaillait pour Hammerson Inc. (plus tard connu sous le nom d'OMERS Realty Management Corporation) où elle a occupé des postes de plus en plus importants. Son ascension au sein de cette société a culminé en 1997 avec sa nomination en tant que présidente et chef de la direction. Elisabeth est également directrice de Crombie

REIT, de Housing Services Inc., une filiale de Toronto Community Housing Corp. et de l'Institut urbain du Canada.

C'est en raison de son intérêt pour le défi de gérer l'ensemble d'un projet dans le cadre du programme de diversification des modes de financement et

d'approvisionnement, y compris la planification, le financement et la réalisation de projets d'aménagement d'infrastructure de grande envergure qu'Elisabeth s'est jointe à Infrastructure Ontario.

Elisabeth détient une maîtrise en économie de l'Université Queen à Kingston, en Ontario.

Cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario

Notre vision

Nous voulons être l'organisme par excellence à consulter pour la réalisation des projets d'infrastructure en Ontario.

Notre mission

Nous avons recours aux meilleurs talents des secteurs public et privé pour agrandir et renouveler les biens publics. Nous livrons nos projets d'infrastructure publique en temps voulu et en respectant les budgets établis à l'aide de pratiques exemplaires reconnues dans le monde

entier. En plus de notre savoir-faire en matière de gestion de projets, nous offrons des taux de financement abordables à une vaste gamme de clients du secteur public. Bref, en matière d'infrastructure publique, Infrastructure Ontario est prêt à l'action.

Nos facteurs de réussite

Voici comment Infrastructure Ontario définit ses facteurs de réussite :

Service au public et à la clientèle

- Nous informons les clients que répondre à leurs besoins est au sommet de nos priorités.
- Nous comprenons les objectifs des clients et nous gagnons leur respect.
- Nous montrons aux clients que leur réussite est indissociable de la nôtre.

Effort de collaboration

- Nous privilégions le partenariat en établissant des buts et des objectifs communs.
- Nous élaborons des plans de travail flexibles qui répondent aux besoins des clients.
- Nous créons un organisme intégré qui excelle dans le partage de connaissances et la résolution de problèmes.

Équipe d'experts

- Notre équipe possède de nombreuses compétences et une grande expérience du secteur.

- Notre équipe travaille en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes.
- Notre équipe est motivée et s'acquitte de ses responsabilités avec enthousiasme et passion.

Excellence des résultats

- Nous définissons le succès et offrons des services hors pair.
- Nous respectons nos engagements, tant sur le plan des délais que des budgets et de l'envergure des projets.
- Nous gérons et atténuons les risques.

Amélioration continue

- Nous recherchons et appliquons les pratiques exemplaires, et nous créons des centres de savoir-faire.
- Nous identifions constamment les leçons apprises et les solutions préférées.
- Nous investissons dans la formation de personnel, les systèmes et la technologie afin de faciliter le développement organisationnel.

Notre culture

Voici, en termes de comportement, comment nous définissons chacune des valeurs qui sous-tendent la culture d'Infrastructure Ontario :

Respect

- Nous nous traitons et nous traitons nos partenaires et clients avec dignité et franchise.
- Nous reconnaissons les compétences et le savoir-faire de chaque membre de l'équipe et apprenons les uns des autres.
- Nous sommes tous convaincus du bien-fondé du respect des autres et de leurs points de vue.

Ingéniosité

- Nous partageons l'information, avisons les clients de la progression des projets et des résultats, et communiquons nos connaissances.
- Nous n'hésitons pas à redoubler d'efforts pour accomplir notre travail.
- Nous utilisons les meilleurs outils qui soient et nous appuyons sur le savoir-faire, la créativité et les connaissances de notre équipe.

Résultats

- Nous acceptons pleine responsabilité – nous ne cherchons pas d'excuses.
- Nous élaborons des solutions efficaces – nous respectons nos engagements.
- Nous agissons « et » nous réfléchissons – nous transformons les obstacles en possibilités.



Rapport de gestion

Sommaire des bilans financiers

Infrastructure Ontario a connu un exercice financier réussi en 2006-2007. Au cours de sa première année complète d'exploitation en tant qu'organisme résultant de la fusion d'Infrastructure Ontario et de l'OSIFA, la société a atteint ses objectifs stratégiques.

Le montant des pertes nettes d'exploitation d'Infrastructure Ontario pour l'exercice financier 2006-2007 s'élève à 29,8 millions de dollars. En excluant les 18,9 millions de dollars consacrés aux coûts de concession, le total des pertes est réduit à 10,9 millions. Ces pertes sont attribuables à deux facteurs principaux : d'une part, les pertes nettes sur intérêts de 6,1 millions de dollars, et d'autre part, des dépenses nettes entraînées par les prêts qui totalisent 4,8 millions de dollars. Les pertes nettes sur intérêts sont principalement imputées au programme de prêts assortis de conditions privilégiées pour l'année 2003-2004, dont les intérêts créditeurs étaient inférieurs au coût de financement.

Pour l'exercice financier 2006-2007, les dépenses relatives aux projets s'élèvent à 28,2 millions de dollars, ce qui comprend les coûts de transaction associés aux projets, les frais accessoires et les frais d'exploitation de projets d'Infrastructure Ontario. Ce montant sera entièrement recouvrable auprès des ministères de l'Ontario.

Les charges du siège social se chiffrent à 7,2 millions de dollars pour 2006-2007. Ce montant comprend les coûts relatifs à la gouvernance, aux services juridiques et aux services généraux tels que les communications, les ressources humaines, les TI, les finances et la comptabilité. Ces dépenses sont entièrement recouvrables par le biais des paiements de transfert accordés par le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique.

Évaluation et gestion des risques

Gestion des risques relatifs aux taux d'intérêt et à la liquidité

Les risques relatifs aux taux d'intérêt se présentent lorsque la modification du taux de l'actif (c.-à-d. les prêts consentis aux emprunteurs) n'est pas en harmonie avec la modification du taux du passif (c.-à-d. les obligations telles que les Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure). Ce mauvais alignement peut réduire le montant net d'intérêts créditeurs ou, si Infrastructure Ontario accorde des prêts à des taux inférieurs au coût d'emprunt, entraîner des pertes nettes plus importantes. Infrastructure Ontario a toutefois mis en place une Politique de gestion par appariement des actifs et des passifs pour atténuer ce type de risques. Afin de gérer ces mêmes risques, Infrastructure Ontario fait appel à l'OOF qui a l'autorisation d'effectuer, au nom d'Infrastructure Ontario, toute opération nécessaire pour réduire son exposition aux risques relatifs aux taux d'intérêt.

Infrastructure Ontario gère principalement son exposition aux changements de taux d'intérêt en adaptant les

conditions de ses propres emprunts à celles des prêts de ses emprunteurs ou à l'échéance de ses placements dans des instruments financiers. Afin d'éliminer le risque de taux d'intérêt important, Infrastructure Ontario fait concorder la durée des investissements détenus dans le fonds de réserve de 1,12 million de dollars avec celle des prêts subordonnés de la province de l'Ontario et de l'Agence ontarienne des eaux. Dans le cas des prêts, les emprunteurs peuvent obtenir du financement de construction à court terme et à taux variable avant la fin du projet, puis le convertir en débentures à taux fixe une fois le projet terminé. Ces emprunts à court terme sont co-financés à l'aide d'émissions de papier commercial à court terme. Les produits de la vente d'Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure sont investis dans des titres de qualité hautement cotés pour une durée appariée en prévision des emprunts de débentures à taux fixe. Le reste des risques relatifs aux taux d'intérêt est géré en ajustant l'échéance des placements dans des instruments financiers ou en utilisant des instruments dérivés tels que les swaps de taux d'intérêt.

Révision du crédit des emprunteurs

Tel que mentionné ci-dessus, le comité de surveillance du crédit est responsable du suivi du programme de prêts d'Infrastructure Ontario. Ses responsabilités comprennent, entre autres, la surveillance du profil de risque du portefeuille de prêts et l'évaluation du risque de crédit associé à chaque client. Pour prévenir les défauts de paiement, Infrastructure Ontario recueille et analyse les informations financières des demandeurs et obtient des renseignements en provenance d'autres sources, si nécessaire.

La politique de crédit d'Infrastructure Ontario comprend un procédé prudent d'évaluation et de surveillance du crédit. Les rapports de solvabilité sont présentés aux cadres supérieurs d'Infrastructure Ontario, soumis au processus d'évaluation de crédit et ajoutés au suivi constant des créances sous-jacentes d'Infrastructure Ontario.

Les renseignements les plus récents concernant le bilan financier et le fonctionnement des emprunteurs sont modifiés selon les conditions de la demande de prêt, en vue d'anticiper la tension financière que cette dette supplémentaire imposera à l'emprunteur. En plus de la protection que procure cette analyse de crédit approfondie, Infrastructure Ontario s'est dotée d'un mécanisme d'interception qui atténue les risques encore davantage. (Voir la section Mécanisme d'interception ci-dessous.)

Fonds de réserve

En vertu de la Loi de 2002 sur l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique, un milliard de dollars ont été accordés à l'OSIFA (maintenant connu sous le nom d'Infrastructure Ontario) par le biais d'un prêt subordonné de 50 ans de la province de l'Ontario, auquel s'est ajouté un prêt subordonné supplémentaire de 120 millions de dollars de l'Agence ontarienne des eaux. (Voir « Créances existantes » pour une description des conditions de ces prêts.) Ce montant de 1,12 milliard de dollars constitue le fonds de réserve dont Infrastructure Ontario se sert présentement pour : (i) fournir une protection de crédit aux investisseurs qui détiennent des obligations non garanties telles que les Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure; (ii) conserver un filet de sécurité formé de liquidités en vue de répondre aux besoins financiers d'Infrastructure Ontario; et (iii) offrir une assise financière stable et à long terme permettant aux Obligations pour le renouvellement

de l'infrastructure émises par Infrastructure Ontario d'être considérées comme des titres de qualité hautement cotés. Le paiement d'intérêts et de capital de ces prêts passe après le paiement des intérêts et du capital des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Le fond de réserve est investi dans des titres négociables en vue de produire des revenus pour Infrastructure Ontario.

Mécanisme d'interception

Lorsque le prêt consenti à un emprunteur par Infrastructure Ontario est en souffrance, la Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure autorise le ministre des Finances à prélever le montant dû sur les sommes affectées par l'Assemblée législative de l'Ontario à cet emprunteur, ou sur toute somme affectée par l'Assemblée législative à l'emprunteur à l'égard des matières qui peuvent être spécifiées, et à verser ensuite ce montant à Infrastructure Ontario. L'obtention du consentement écrit de l'emprunteur à un tel mécanisme d'interception qui s'applique à tout montant payable à l'emprunteur par la province de l'Ontario est une condition de tous les prêts accordés par Infrastructure Ontario.



Responsabilité de la comptabilité générale

Infrastructure Ontario

777 Bay Street, 9th Floor
Toronto, Ontario M5G 2C8
Tel.: 416 212-7289
Fax: 416 325-4646

Infrastructure Ontario

777, rue Bay, 9e étage
Toronto, Ontario M5G 2C8
Tél. : 416 212-7289
Télééc. : 416 325-4646



Les états financiers consolidés d'Infrastructure Ontario, joints à ce document, ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, tels que recommandés dans le manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. La direction d'Infrastructure Ontario assume la responsabilité de ces états financiers consolidés dont la préparation exige des prévisions basées sur des estimations faites par la direction.

La direction dispose de mécanismes de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les éléments de l'actif sont protégés et que des données financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le contrôle interne comprend des politiques et des procédures, ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoirs et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

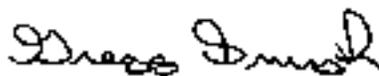
Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité de vérification, veille à ce que la direction assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis de la communication de l'information financière. Le comité de vérification étudie les états financiers avant de les soumettre à l'approbation du Conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par Hilborn Ellis Grant LLP. La responsabilité du vérificateur consiste à dire si les états financiers sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur, qui figure à la page suivante, retrace de façon sommaire l'étendue de la vérification effectuée par le vérificateur, de même que son avis sur les états financiers.

De la part de la direction,



J. David Livingston
Président et chef de la direction



Gregg Smyth
Vice-président, Finance et gestion du risque
et chef de la direction financière



Ontario
Infrastructure Ontario

SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

(«INFRASTRUCTURE ONTARIO»)

ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2007



Hilborn Ellis Grant S.R.L.
Comptables agréés

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure /
Ontario Infrastructure Projects Corporation («Infrastructure Ontario»)
et au Ministre des Finances

Nous avons vérifié le bilan de **Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure/Ontario Infrastructure Projects Corporation («Infrastructure Ontario»)** au 31 mars 2007 et les états des résultats et du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Hilborn Ellis Grant LLP

Toronto (Ontario)
Le 4 juin 2007

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

401, rue Bay, Bureau 3100, C.P. 49, Toronto (Ontario) Canada M5H 2Y4 Téléphone 416-364-1359 Télécopieur 416-364-9503 hilbornellisgrant.com



BILAN

Au 31 mars 2007 (en milliers de dollars)

	2007 [Note 19]	2006 [Note 19]
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	\$ 5 692	\$ 4 665
Créances (Note 2)	20 571	12 709
Tranche à court terme des obligations non garanties (Note 3)	51 855	34 091
Placements à court terme	1 094 575	1 063 259
	1 172 693	1 114 724
Actif à long terme		
Prêts (Note 3)		
– avances sur construction	277 670	364 498
– obligations non garanties	814 990	547 131
– coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	[115 313]	[101 551]
Créances sur projets (Note 4)	21 327	—
Placements à long terme (Note 5)	98 427	402 695
Frais d'émission d'obligations (Note 6)	5 116	6 035
Pertes/(gains) sur couverture reportés (Note 7)	[4 665]	[4 280]
Immobilisations (Note 8)	3,989	1 076
	1 101 541	1 215 604
Total de l'actif	\$ 2 274 234	\$ 2 330 328
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer (Note 9)	\$ 11 297	\$ 8 562
Interêts à payer (Note 10)	26 374	15 748
Produits de subventions constatés d'avance (Note 11)	148	—
Effets de commerce (Note 12)	288 857	348 575
	326 676	372 885
Passif à long terme (Note 13)		
Emprunt à la province d'Ontario	1 000 000	1 000 000
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	650 000	650 000
Obligations de financement de projets de l'Ontario	323 284	323 354
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	120 000	120 000
Facilité de crédit renouvelable de l'OOF	20 000	—
	2 113 284	2 093 354
Total du passif	\$ 2 439 960	\$ 2 466 239
Déficit	[165 726]	[135 911]
Total du passif et du déficit	\$ 2 274 234	\$ 2 330 328

Approuvé au nom du Conseil :

Administrateur



Administrateur



RÉSULTATS ET DÉFICIT

Exercice terminé le 31 mars 2007 (en milliers de dollars)

	2007 [Note 19]	2006 [Note 19]
PRODUITS		
Intérêts sur placements	\$ 57 931	\$ 60 067
Intérêts sur prêts	33 250	18 283
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	5 154	2 653
Autres produits	378	—
Total des produits du programme de prêts	96 713	81 003
Recouvrements sur projets	28 197	591
Intérêts sur placements	—	12
Recouvrements sur projets	135	—
Subvention du Ministère du Renouvellement de l'Infrastructure Publique	7 068	8 270
Total des produits généraux	7 203	8 282
Total des produits	132 113	89 876
CHARGES		
Intérêts sur emprunts à la province d'Ontario	41 380	28 278
Intérêts sur obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	29 900	29 913
Intérêts sur obligations de financement de projets de l'Ontario	13 742	13 743
Intérêts sur effets de commerce	12 240	8 957
Intérêts sur emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	5 110	3 498
Coûts liés aux prêts à conditions de faveur	18 916	40 757
Amortissement des frais d'émission d'obligations	919	920
Amortissement des pertes/(gains) sur couverture reportés	[462]	[74]
Amortissement des immobilisations	—	168
Salaires et charges sociales	2 147	2 802
Frais administratifs et généraux	2 636	2 667
Total des charges du programme de prêts	126 528	131 629
Intérêts sur facilité de crédit renouvelable de l'OOF	263	—
Coûts liés aux activités de conseil – projets	18 890	591
Salaires et charges sociales	7 257	—
Frais administratifs et généraux	1 787	—
Total des charges liées aux projets	28 197	591
Amortissement des immobilisations	479	18
Coûts liés aux activités de conseil – projets	225	5 832
Salaires et charges sociales	3 627	1 412
Frais administratifs et généraux	2 872	1 020
Total des charges générales	7 203	8 282
Total des charges	161 928	140 502
Perte nette de fonctionnement	[29 815]	[50 626]
Déficit, au début de l'exercice	[135 911]	[85 285]
Déficit, à la fin de l'exercice	\$ [165 726]	\$ [135 911]

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2007 (en milliers de dollars)

	2007 [Note 19]	2006 [Note 19]
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Perte nette de fonctionnement	\$ [29 815]	\$ [50 626]
Éléments n'exigeant pas de sorties de fonds à court terme :		
Coûts liés aux prêts à conditions de faveur	18 916	40 757
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	[5 154]	[2 653]
Amortissement des immobilisations	479	186
Amortissement des frais d'émission d'obligations	919	920
Amortissement du gain sur couverture reporté	[462]	[74]
	[15 117]	[11 490]
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Augmentation des créances	[7 862]	[456]
Augmentation (diminution) nette des placements à court terme	[31 316]	176 953
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	2 735	6 655
Augmentation des intérêts à payer	10 626	7 135
Augmentation des produits de subventions constatés d'avance	148	—
Augmentation (diminution) des effets de commerce	[59 718]	34 388
	[100 504]	213 185
Augmentation des prêts, déduction faite des remboursements	[198 795]	[487 377]
Augmentation des créances sur projets	[21 327]	—
Sorties nettes liées aux activités de fonctionnement	[320 626]	[274 192]
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances sur facilité de crédit renouvelable de l'OOF	20 000	—
Rachat d'obligations de financement de projets de l'Ontario	[70]	[10]
Frais d'émission d'obligations	—	[101]
Gain reporté sur vente d'instruments de couverture	847	5 892
Rentrées nettes liées aux activités de financement	20 777	5 781
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Vente de placements à long terme	304 268	273 916
Acquisition d'immobilisations	[3 392]	[1 042]
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	300 876	272 874
Augmentation nette de la trésorerie	1 027	4 463
Trésorerie, au début de l'exercice	4 665	202
Trésorerie, à la fin de l'exercice	\$ 5 692	\$ 4 665

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

HISTORIQUE

Le 7 novembre 2005, le gouvernement a mis sur pied la Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure («Infrastructure Ontario») pour la mise en oeuvre de grands projets d'infrastructure de l'Ontario utilisant divers modes de financement et d'approvisionnement (DMFA).

Infrastructure Ontario, qui est un organisme d'État constitué en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), fait rapport au ministre du Renouveau de l'Infrastructure Publique (RIP).

En vertu d'une convention unanime des actionnaires et d'un protocole d'entente entre la Société et le ministre du RIP, les objectifs d'Infrastructure Ontario sont définis en ces termes :

- fournir de manière efficiente et rapide des services de gestion de projets et de contrats dans le cadre de grands projets complexes d'infrastructure identifiés dans le plan d'infrastructure pluriannuel du gouvernement de l'Ontario comme des projets DMFA, attribués par l'actionnaire, représenté par le ministre du RIP, à la Société;
- sur demande, fournir des conseils de nature financière et opérationnelle à l'égard des actifs ou des intérêts du gouvernement et effectuer des opérations portant sur ces actifs ou ces intérêts;
- se livrer aux autres activités précisées par l'actionnaire.

Le 17 juillet 2006, Infrastructure Ontario et l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) ont fusionné et l'OSIFA est devenu une division d'Infrastructure Ontario. La division OSIFA a pour objectifs de fournir des services de conseil et de financement aux municipalités, universités et autres organismes publics de la province d'Ontario.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthodes comptables

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), recommandés dans le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public et, lorsqu'il y a lieu, dans le Manuel de l'ICCA destiné aux sociétés du secteur privé canadien.

Incertitude relative à la mesure

L'établissement des états financiers en conformité avec les PCGR canadiens oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et les informations données sur les passifs éventuels à la date du bilan et sur les montants présentés des produits et des charges de l'exercice. Les montants réels pourront différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Infrastructure Ontario reçoit une subvention du RIP à l'égard des charges générales de l'exercice de la société. La subvention est comptabilisée comme un produit constaté d'avance jusqu'à ce que les charges générales aient été engagées. Une fois que les charges ont été engagées, la subvention est comptabilisée en produits.

Les coûts engagés par Infrastructure Ontario sur des projets à long terme sont entièrement recouvrables. Les produits sont comptabilisés au moment où les coûts de projet recouvrables sont engagés.

Prêts

Les prêts sont présentés à leur valeur de réalisation nette estimative. Les prêts assortis de conditions de faveur sont présentés à la valeur actualisée, déterminée à un taux correspondant au coût d'emprunt de la province. La différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. Seuls les prêts du programme 2003-2004 ont été consentis à des conditions de faveur.

Les prêts à conditions de faveur sont comptabilisés à la valeur nominale diminuée de la partie subvention. La partie subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et amortie en résultat sur la durée du prêt. Les conditions de faveur relatives aux avances sur construction sont calculées au départ en fonction des conditions des obligations non garanties à long terme et aucun amortissement n'est pris tant que les avances ne sont pas converties en obligations non garanties, moment auquel la valeur des conditions de faveur est recalculée.

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité de couverture

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt durant la période allant de l'émission des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à la mise en place des obligations non garanties avec les municipalités. Aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario utilise des instruments financiers ayant des caractéristiques similaires comme couverture de la dette. Infrastructure Ontario a rigoureusement documenté son objectif et sa stratégie de gestion du risque, y compris la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, aux fins de ces diverses opérations de couverture.

Les instruments de couverture sont classés dans les placements à long terme. Les gains et les pertes résultant des opérations de couverture sont reportés et amortis en résultat sur la durée de la dette sous-jacente, qui vient à échéance le 1er juin 2015.

Impôts

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent des titres du marché monétaire ayant une échéance inférieure à douze mois. Au 31 mars 2007, les taux d'intérêt sur ces titres du marché monétaire variaient de 4,3 % à 4,4 %. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût, qui est comparable à la valeur de marché.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations ont été engagés lors de l'émission des obligations de financement de projets de l'Ontario et des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Ces frais sont amortis sur la durée des émissions en cause.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante : matériel informatique – 3 ans, mobilier et agencements – 10 ans, et améliorations locatives – 10 ans.

2. CRÉANCES

	2007 [Note 19]	2006 [Note 19]
Intérêts à recevoir sur placements	\$ 8 746	\$ 5 648
Intérêts à recevoir sur prêts	7 752	4 954
Sommes à recevoir de ministères ontariens	2 783	1 723
TPS à recevoir	1 290	384
Total	\$ 20 571	\$ 12 709

3. PRÊTS

En 2003-2004, Infrastructure Ontario a institué un programme de prêts «à conditions de faveur» pour les municipalités. En 2004-2005 pour les municipalités et en 2005-2006 pour les universités, Infrastructure Ontario a également institué un programme de prêts pour le «renouvellement de l'infrastructure» qui fonctionne sur une base de transmission des coûts.

Au 31 mars 2007, la Société avait des avances sur construction à recevoir de deux municipalités et d'une université. Le taux d'intérêt sur les prêts construction à conditions de faveur correspondait à la moitié de la moyenne du taux préférentiel et du taux des acceptations bancaires à 30 jours. Le taux d'intérêt des prêts construction pour le renouvellement de l'infrastructure correspondait au taux demandé sur les acceptations bancaires à 30 jours plus dix points de base. Les obligations non garanties à l'actif sont dues par 97 municipalités, pour des durées variant de 5 à 40 ans.

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRÊTS (suite)

	2007 [Note 19]		2006 [Note 19]	
Avances sur construction				
Programme de prêts à conditions de faveur	\$ 183 826		\$ 285 469	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	93 844		79 029	
	\$ 277 670		\$ 364 498	
Obligations non garanties				
		% d'intérêt		% d'intérêt
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéant à moins de 5 ans	\$ 2 452	1.87 – 2.31	\$ 3 132	1.87 – 2.31
6 à 10 ans	141 179	2.06 – 2.69	121 972	2.06 – 2.69
11 à 15 ans	64 468	2.28 – 2.67	15 346	2.28 – 2.67
16 à 20 ans	305 601	2.38 – 2.95	214 159	2.36 – 2.95
Plus de 20 ans	38 155	2.52 – 3.05	6 426	2.54 – 3.05
	551 855		361 035	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéant à moins de 5 ans	663	3.94 – 4.17	830	3.94 – 4.17
6 à 10 ans	38 981	4.04 – 5.02	20 599	4.04 – 4.58
11 à 15 ans	22 664	4.57 – 4.86	21 836	4.57 – 4.65
16 à 20 ans	205 540	4.54 – 5.22	170 903	4.57 – 4.94
Plus de 20 ans	47 142	4.78 – 5.29	6 019	4.78 – 4.82
	314 990		220 187	
Total des obligations non garanties	866 845		581 222	
Moins : tranche échéant à moins d'un an	51 855		34 091	
Tranche à long terme des obligations non garanties	\$ 814 990		\$ 547 131	

	2007 [Note 19]	2006 [Note 19]
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur		
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, au début de l'exercice	101 551	63 447
Coûts sur prêts à conditions de faveur engagés au cours de l'exercice	18 916	40 757
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	[5 154]	[2 653]
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, à la fin de l'exercice	\$ 115 313	\$ 101 551

L'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif du fait de son portefeuille de prêts à court terme. En cas de défaut, la province d'Ontario est tenue de rediriger les sommes dues à un emprunteur, pour rembourser Infrastructure Ontario. Cela est fait au moyen d'un mécanisme d'interception, condition qui est présente dans tous les prêts. La direction, qui étudie activement la performance de chaque emprunteur en matière de crédit, a déterminé qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision à ce moment-ci.

4. CRÉANCES SUR PROJETS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, Infrastructure Ontario a engagé des coûts de projets et comptabilisé des recouvrements sur projets d'environ 28,3 millions de dollars (M\$). Au cours de l'exercice, elle a facturé 7 M\$ à des ministères ontariens, et le résidu de 21,3 M\$ a été comptabilisé à titre de créances sur projets. Certaines créances sur projets, y compris les frais d'intérêts servant à financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet.

5. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme consistent en 98 M\$ (2006 – 403 M\$) d'obligations utilisées comme instruments de couverture comme il est décrit dans la note 1, et sont présentés au coût.

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

6. FRAIS D'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net 2007 [Note 19]	Net 2006 [Note 19]
Obligations de financement de projets de l'Ontario	\$ 1 689	\$ 1 319	\$ 370	\$ 708
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	5 957	1 211	4 746	5 327
Total	\$ 7 646	\$ 2 530	\$ 5 116	\$ 6 035

7. PERTES/(GAINS) SUR COUVERTURE REPORTÉS

	Coût	Amortissement cumulé	Net 2007 [Note 19]	Net 2006 [Note 19]
Gains nets sur opérations de couverture	\$ [5 189]	\$ 524	\$ [4 665]	\$ [4 280]

8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net 2007 [Note 19]	Net 2006 [Note 19]
Matériel informatique	\$ 1 260	\$ 525	\$ 735	\$ 251
Mobilier et agencements	892	71	821	237
Améliorations locatives	2 626	193	2 433	588
Total	\$ 4 778	\$ 789	\$ 3 989	\$ 1 076

9. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	Net 2007 [Note 19]	Net 2006 [Note 19]
Fournisseurs et régularisations	\$ 10 930	\$ 6 927
Somme due à l'Office ontarien de financement	367	1 635
Total	\$ 11 297	\$ 8 562

10. INTÉRÊTS À PAYER

	March 31 2007 [Note 19]	March 31 2006 [Note 19]
Emprunt à la province d'Ontario	\$ 10 307	\$ —
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	9 884	9 884
Obligations de financement de projets de l'Ontario	5 496	5 497
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	424	367
Facilité de crédit renouvelable de l'OOF	263	—
Total	\$ 26 374	\$ 15 748

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. PRODUITS DE SUBVENTIONS REPORTÉS

Le ministère du RIP a viré 7,2 M\$ à Infrastructure Ontario au titre de frais généraux recouvrables (2006 – 8,3 M\$). Au 31 mars 2007, une tranche de 7,1 M\$ avait été comptabilisée en produits, le résidu de 148 000 \$ étant reporté à titre de produits de subventions constatés d'avance.

12. EFFETS DE COMMERCE

En novembre 2004, Infrastructure Ontario a commencé à émettre des billets dans le cadre d'un programme d'effets de commerce. Les fonds servent à combler les besoins de financement à court terme, y compris la gestion de la trésorerie, le financement des actifs et les exigences générales du fonctionnement. Le programme est autorisé à émettre un maximum de 500 M\$ pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Au cours de l'exercice, les intérêts sur les billets ont varié de 3,9 % à 4,4 % et, au 31 mars 2007, les échéances allaient d'avril 2007 à juin 2007.

13. PASSIF À LONG TERME

Obligations de financement de projets de l'Ontario

Infrastructure Ontario a un en-cours d'obligations de financement de projets de l'Ontario remboursables par anticipation et exonérées d'impôt de 323 M\$. Ces obligations portent intérêt au taux de 4,25 % par année et viennent à échéance le 6 mai 2008. Les intérêts sont payés semestriellement le 6 mai et le 6 novembre jusqu'à l'échéance. Au cours de l'exercice, 70 000 \$ (2006 – 10 000 \$) d'obligations de financement de projets de l'Ontario ont été remboursés par anticipation.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 24 février 2005, Infrastructure Ontario a émis pour 650 M\$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1^{er} juin 2015. Les intérêts sont payés semestriellement le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre jusqu'à l'échéance.

Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux et emprunt à la province d'Ontario

L'Agence Ontarienne des Eaux (AOE), une agence de la province d'Ontario, a consenti un prêt subordonné de 20 ans de 120 M\$ à Infrastructure Ontario, en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1^{er} mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux étant fixé à quatre points de base en-dessous du taux vendeur moyen à un mois en dollars canadiens, et ils sont payables trimestriellement.

La province d'Ontario a consenti à Infrastructure Ontario un prêt subordonné de 50 ans de 1 milliard de dollars (G\$) en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement.

Les 1,12 G\$ fournissent : 1) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées tels les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, les obligations de financement de projets de l'Ontario et les effets de commerce, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une cote de crédit élevée.

Facilité de crédit renouvelable de l'OOF

L'Office ontarien de financement (OOF), un organisme de la province d'Ontario, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée à hauteur de 200 M\$ aux fins du fonds de roulement nécessaire pour les projets DMFA. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets DMFA individuels. La facilité de crédit doit être remboursée en totalité pour le 23 juin 2016. Au 31 mars 2007, Infrastructure Ontario utilisait 20 M\$ de cette ligne de crédit, à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable. Les intérêts varient actuellement entre 4,12 % et 4,35 % et les échéances vont d'octobre 2009 à février 2010.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des prêts de l'OOF, de l'AOE et de la province d'Ontario, Infrastructure Ontario reçoit du ministère du RIP une subvention qui couvre les frais généraux de la société. En 2006-2007, Infrastructure Ontario a reçu 7,2 M\$ (2006 – 8,3 M\$).

Des opérations au titre de coûts de projet et de recouvrements sont également conclues avec divers ministères ontariens, comme le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services gouvernementaux.

Infrastructure Ontario a engagé des coûts de 935 000 \$ (2006 – 925 000 \$) pour des services auprès de l'OOF et a également engagé des coûts de salaires et charges sociales auprès du ministère du Travail de l'Ontario et de la Société immobilière de l'Ontario.

Exercice terminé le 31 mars 2007 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de la trésorerie, des créances, des placements à court terme et des fournisseurs et charges à payer se comparent à leurs justes valeurs en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

L'organisme gagne des intérêts sur ses prêts et ses placements à court et à long terme et paie des intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Dans la mesure où ces instruments financiers viennent à échéance ou voient leurs taux révisés à divers moments, l'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. La direction fait une gestion active des échéances de ces actifs et passifs financiers afin d'atténuer ce risque.

16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires et l'exercice de ses activités, Infrastructure Ontario peut être exposée à diverses poursuites judiciaires. Au 31 mars 2007, Infrastructure Ontario n'était au courant d'aucune telle poursuite qui serait en cours.

17. ENGAGEMENTS

Le 18 août 2003, le ministre des Finances a annoncé que 88 municipalités auraient droit à des prêts à faible taux d'intérêt à hauteur de 1 G\$ dans le but de renforcer les collectivités locales. Au 31 mars 2007, des prêts d'un montant de 784 M\$ ont été consentis à 75 municipalités dans le cadre du programme de prêts à conditions de faveur 2003-2004.

Le 20 décembre 2004, le ministre des Finances a annoncé que 109 municipalités auraient droit à des prêts à hauteur de 1,2 G\$ dans le cadre du programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure 2004-2005 d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2007, des prêts d'un montant de 357 M\$ ont été consentis à 60 municipalités dans le cadre de ce programme.

En novembre 2005, le ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique a annoncé que le programme de prêts était élargi afin d'aider les universités ontariennes à construire et à renouveler les infrastructures en leur consentant des prêts à taux fixe à long terme dont le coût serait faible. Au 31 mars 2007, un prêt au montant de 7 M\$ avait été consenti à une université.

Le 10 février 2006, le ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique a annoncé que le programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure accepterait désormais les demandes de toutes les municipalités sur une base continue et que 64 communautés auraient droit à des prêts à hauteur de 418 M\$ dans le cadre du programme de renouvellement de l'infrastructure municipale 2005-2006 d'Infrastructure Ontario. Ce montant s'ajoutait aux 126 M\$ qui avaient été annoncés le 12 août 2005. Au 31 mars 2007, des prêts d'un montant de 81 M\$ avaient été consentis à 23 municipalités dans le cadre du programme 2005-2006 et de 12 M\$ dans le cadre du programme 2006-2007.

18. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Infrastructure Ontario dépend de la province d'Ontario pour ce qui est de l'obtention de fonds couvrant ses coûts de fonctionnement, le financement de ses coûts de projet jusqu'à leur recouvrement et le soutien des prêts à conditions de faveur consentis aux municipalités. Compte tenu du soutien de la province sous la forme d'un engagement pluriannuel à l'égard des projets d'infrastructure publique et d'un prêt de 50 ans, Infrastructure Ontario est considérée comme une entité pérenne.

19. FUSION ET CHIFFRES COMPARATIFS

Le 17 juillet 2006, la fusion d'Infrastructure Ontario et de l'OSIFA a permis d'unir les deux organismes. Les états financiers du 31 mars 2007 et les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été retraités pour présenter les résultats de fonctionnement comme si les deux organismes avaient exercé leurs activités en une seule entité depuis le 1er avril 2005. Infrastructure Ontario a été constituée en société le 7 novembre 2005 et, en conséquence, les résultats de cette division de projets de l'entité issue de la fusion ne sont pris en compte qu'à compter de cette date. Certains des chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

Les chiffres de l'exercice précédent de la division OSIFA ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario.

20. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis pour 300 M\$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2037. Les intérêts sont payés semestriellement le 1er juin et le 1er décembre jusqu'à l'échéance. Infrastructure Ontario comptabilisera ces obligations dans le passif à long terme de l'organisme dans l'exercice 2007-2008.



Infrastructure Ontario

777, rue Bay, 9e étage
Toronto, Ontario M5G 2C8

416.212.7289

info@infrastructureontario.ca
www.infrastructureontario.ca



Ontario
Infrastructure Ontario

